

- 1. Purpose; Relationship to Other Agreements.** This purchase order (“**PO**”) is between the Red Hat entity issuing the PO (“**Red Hat**”) and the supplier identified herein (“**Provider**”) and covers the license and purchase, as the case may be, of software and tangible goods (“**Goods**”) and/or services (“**Services**”). Provider accepts this PO in the language it is written in and, to the extent that any such right exists, waives its statutory right to a translation of the terms hereof into another language. As used herein, Goods includes, to the extent applicable, any intellectual property or other work product, software, programs, computer code, documents or other items developed for Red Hat by Provider or its agents or subcontractors in connection with this PO (“**Deliverables**”). This PO is effective upon Provider commencing performance or the date of Provider’s electronic acceptance or written acknowledgement of this PO, whichever is earliest. Any provision or condition which Provider includes in its acknowledgment of this PO (or any other Provider pre-printed form or click-through terms) shall not be binding upon Red Hat unless expressly agreed to in writing by an authorized representative of Red Hat. . If this PO is deemed an acceptance by Red Hat of a Provider offer or counteroffer, then such acceptance is expressly conditioned on Provider’s assent to all of the terms of this PO, including those that are in addition to, or different from, the terms of Provider’s offer or counteroffer. The terms and conditions of this PO are the complete and binding agreement between Red Hat and Provider; provided, if the parties mutually executed an agreement (“**Agreement**”) effective as of the date of this PO and the Agreement applies to the Services and/or Goods ordered under this PO, then the provisions of the Agreement shall supersede the terms of this PO.
- 2. Payment; Invoices; Taxes.** Red Hat will pay the amounts as set forth in this PO. Except as otherwise specifically indicated by Red Hat, payments shall be made in United States dollars and are exclusive of applicable sales, use or similar taxes. Any such taxes shall be specifically listed and identified by Provider in the applicable invoice by tax jurisdiction and with a proper breakdown between taxable and non-taxable Services and Goods. Except for any amounts in dispute, all amounts owed by Red Hat shall be due and payable within sixty (60) days of Red Hat’s receipt of an invoice. All invoices shall include the following information: Red Hat purchase order number, product number and description, sizes, quantities, unit prices and extended totals, and any other information specified in this PO. Red Hat is not obliged to pay any invoice not submitted in accordance with the terms of this PO. The payment of invoices shall not constitute an acceptance of the Services and/or Goods and shall be subject to offset commensurate with other amounts owed by Provider to Red Hat under this PO or the applicable Red Hat order and any errors, shortages, or defects in the Services and/or Goods. The parties acknowledge and agree that Red Hat has the right to withhold any applicable taxes from any payments due under this PO if required by any government authority. Without limiting the foregoing, Red Hat may withhold from any payments due for Services and/or Goods any applicable taxes incurred by Red Hat that result from providing such Services and/or Goods to Red Hat, a Red Hat subsidiary and/or affiliate. The parties shall work together in good faith to minimize any adverse tax consequences to each party as a result of cross-border transactions. Provider shall bear sole responsibility for all taxes, assessments or levies on its own income, leased or purchased property, equipment and software
- 1. Objet ; relation avec d’autres accords.** Le présent bon de commande client (**Bon de Commande** ») est conclu entre l’entité Red Hat émettant le Bon de Commande (« **Red Hat** ») et le fournisseur mentionné dans les présentes (« **le Prestataire** ») et couvre la licence et l’achat, le cas échéant, des logiciels et des biens matériels (« **Biens** ») et/ou services (« **Services** »). Sous réserve que le Prestataire accepte le présent Bon de Commande dans la langue dans laquelle il est écrit, il renonce à ses droits statutaires à une traduction dans une autre langue, pour autant que de tels droits existent. Tel qu’utilisé aux présentes, les Biens comprennent, dans la mesure du possible, toute la propriété intellectuelle ou autre produit de travail, logiciel, programme, code informatique, document ou autres éléments développés pour Red Hat par le Prestataire ou ses mandataires ou sous-traitants dans le cadre du présent Bon de Commande (« **Livrables** »). Le présent Bon de Commande prend effet dès le commencement de l’exécution par le Prestataire ou de la date d’acceptation électronique ou écrite par le Prestataire du Présent Bon de Commande, selon la première éventualité. Toute disposition ou condition que le Prestataire inclut dans la reconnaissance de ce Bon de Commande (ou de tout autre formulaire pré-imprimé du Prestataire ou des conditions à cliquer) ne sera pas opposable à Red Hat sauf accord exprès écrit par un représentant autorisé de Red Hat. Si le présent Bon de Commande est réputé être une acceptation par Red Hat d’une proposition ou d’une contre-proposition du Prestataire, alors cette acceptation est subordonnée au consentement du Prestataire à tous les termes de ce Bon de Commande, y compris les termes supplémentaires ou différents des termes de la proposition ou de la contre-proposition du Prestataire. Les conditions générales du présent Bon de Commande constitue le contrat complet et liant Red Hat au Prestataire ; sauf à ce que les parties aient signé mutuellement un contrat (« **Contrat** ») en vigueur à la date du présent Bon de Commande et que le Contrat s’applique aux Services et/ou aux Biens commandés au titre du présent Bon de Commande, alors les dispositions du Contrat prévaudront sur les termes du présent Bon de Commande.
- 2. Paiement ; factures ; taxes.** Red Hat règlera les montants indiqués dans le présent Bon de Commande. Sauf indication contraire expressément indiquée par Red Hat, les paiements seront effectués en dollars des États-Unis et ne sont pas applicables aux ventes, à l’utilisation ou à des taxes similaires. Lesdites taxes seront spécifiquement énumérées et indiquées par le Prestataire dans la facture concernée par la juridiction fiscale et avec une ventilation appropriée entre les Services et les Biens taxables et non taxables. À l’exception de toute somme en litige, toutes les sommes dues par Red Hat seront exigibles et payables dans un délai de 60 (60) jours à compter de la réception d’une facture par Red Hat. Toutes les factures doivent inclure les informations suivantes : le numéro de Bon de Commande Red Hat, le numéro et la description du produit, les tailles, les quantités, les prix unitaires et les totaux, ainsi que toutes les autres informations spécifiées dans le présent Bon de Commande. Red Hat n’est pas tenu de payer une facture non conforme aux dispositions du présent Bon de Commande. Le paiement des factures ne constituera pas une acceptation des Services et/ou des Biens et sera soumis à une compensation proportionnelle à d’autres montants dus par le Prestataire à Red Hat en vertu du présent Bon de Commande ou de la commande en cours de Red Hat, ainsi que toutes les erreurs, pénuries ou défauts relatifs aux Services et/ou aux Biens. Les parties reconnaissent et acceptent que Red Hat a le droit de refuser toute taxe applicable sur les paiements dus en vertu du présent Bon de Commande si une autorité gouvernementale l’exige. Sans limiter ce qui précède, Red Hat peut retenir de tout paiement dû pour les Services et/ou les Biens toutes taxes applicables engageant Red Hat et résultant de la fourniture de ces Services et/ou Biens à Red Hat, une filiale de Red Hat et/ou une filiale. Les parties collaboreront de bonne foi pour

and any taxes that may be required or imposed by any federal, state, or local taxing authority.

minimiser les conséquences fiscales négatives pour chaque partie suite à des transactions transfrontalières. Le Prestataire est seul responsable de toutes les taxes, cotisations ou prélèvements sur ses propres revenus, biens, équipements et logiciels loués ou achetés, ainsi que de toutes taxes qui peuvent être nécessaires ou imposées par une autorité fiscale fédérale, étatique ou locale.

3. Shipping of Goods; Delivery Requirements for Software.

3.1 This Section 3.1 applies to Provider's delivery of Goods other than software or Deliverables. Provider shall ship all Goods FCA (Incoterms 2020®). Provider shall assume risk of loss to the Goods until received by Red Hat in accordance with Section 4 (Inspection; Acceptance) at the ship-to address designated by Red Hat. Provider is responsible for all shipping fees, applicable tariffs, and other costs to ship Goods. Title to Goods will pass from Provider to Red Hat upon acceptance by Red Hat at the designated ship-to address, subject to Section 4 (Inspection; Acceptance). Provider shall assume all responsibility to properly insure such Goods (including when the Goods are in transit) until and up to the time when title passes to Red Hat. Provider (a) shall provide the warranties and indemnities stated in this PO; and (b) hereby assigns and passes through and agrees to assign and pass through to Red Hat, any third-party manufacturers' and licensors' warranties and indemnities applicable to the Goods. Red Hat will not accept any COD shipment. All Goods shall be packaged, marked, labelled and otherwise prepared for shipment in a manner which is in accordance with good commercial practice, country of origin marking requirements and any regulations applicable to common carriers and designed to adequately prevent damage to the Goods during shipment. A commercial invoice with appropriate values, country(ies) of origin and descriptions that provide enough detail to verify the categorical classification of every product included in the shipment shall be provided. Packing list(s) shall be enclosed with all shipments of Goods that indicate the content therein. Red Hat will not be responsible for any handling charges related to packing, wrapping, bags, containers, reels, or other costs (including insurance costs prior to title to the Goods passing to Red Hat), unless specifically stated herein. Provider shall (x) make best efforts to comply with applicable supply chain security recommendations issued by applicable governments and industry standards organizations, and (y) provide to Red Hat or its agent, promptly on request, any information or documentation required by Red Hat to comply with applicable import and export laws, regulations or administrative requirements.

3.2 This Section 3.2 applies to Provider's delivery of software Goods. Provider will deliver or make available to Red Hat, no later than the start date of the license term set out in the applicable Red Hat order or purchase order and in electronic form only, all software Goods, license keys, access or activation information, and all related documentation, user manuals and other relevant specifications published by Provider ("**Documentation**"). Provider will deliver or make available to Red Hat all updates, upgrades, enhancements and fixes to the software Goods, along with any Documentation updates, in electronic form only and no later than the date each such update, upgrade, enhancement or fix is made commercially available to Provider's other customers.

4. Inspection; Acceptance. Services and/or Goods shall be provided in accordance with the specifications and terms of this PO. All Services and/or Goods are subject to Red Hat's

3. Livraison de Bien ; conditions de livraison des logiciels.

3.1 Le présent article 3.1 s'applique à la livraison par le Prestataire de Biens autres que des logiciels ou des Livrables. Le Prestataire doit expédier tous les Biens FCA (Incoterms 2020®). Le Prestataire prendra en charge les risques de perte des Bien jusqu'à ce qu'ils soient reçus par Red Hat conformément à l'article 4 (Inspection ; Recette) à l'adresse de livraison indiquée par Red Hat. Le Prestataire est responsable de tous les frais d'expédition, tarifs applicables et autres coûts de livraison des Biens . La propriété des Biens passera du Prestataire à Red Hat dès sa Recette par Red Hat à l'adresse de livraison indiquée, sous réserve de l'article 4 (Inspection ; Réception). Le Prestataire prendra toutes les responsabilités pour assurer correctement ces Biens (y compris lorsque les Biens sont en transit) jusqu'au moment où le titre de propriété passe à Red Hat. Le Prestataire (a) doit fournir les garanties et les indemnités indiquées dans le présent Bon de Commande ; et (b) cède et transfère par les présentes et accepte de céder et de transférer à Red Hat les garanties et indemnités des fabricants et donneurs de licence applicables aux Biens. Red Hat n'acceptera aucune livraison COD. Tous les Biens doivent être emballés, marqués, étiquetés et autrement préparés pour être expédiés d'une manière conforme aux bons usages commerciaux, aux exigences de marquage du pays d'origine et aux réglementations applicables aux transporteurs habituels et conçus pour prévenir adéquatement les dommages causés aux Biens pendant l'expédition. Une facture commerciale avec des valeurs, pays d'origine et descriptions appropriés qui fournissent suffisamment de détails pour vérifier la classification catégorique de chaque produit inclus dans la livraison doit être fournie. La (les) liste (s) d'emballage doit(vent) être jointe(s) à tous les envois de Biens et indiquer le contenu Red Hat ne sera pas responsable des frais de manutention liés à l'emballage, au conditionnement, aux sacs, aux conteneurs, aux bobines, ou autres coûts (y compris les frais d'assurance avant que la propriété des Biens ne passe à Red Hat), sauf stipulation expresse des présentes. Le Prestataire doit (x) fournir tous les efforts nécessaires pour se conformer aux recommandations applicables en matière de sécurité de la chaîne d'approvisionnement émises par les gouvernements et des normes des organisations du secteur, et (y) fournir à Red Hat ou à son mandataire, dans les meilleurs délais, toute information ou documentation requise par Red Hat pour respecter les lois, réglementations ou exigences administratives applicables.

3.2 Le présent article 3.2 s'applique à la livraison de Biens logiciels par le Prestataire . Le Prestataire livrera ou mettra à disposition de Red Hat, au plus tard à la date de début de la période de licence définie dans la commande ou le Bon de Commande Red Hat applicable et sous forme électronique uniquement, tous les Biens logiciels, clés de licence, informations d'accès ou d'activation, et toute la documentation connexe, les manuels d'utilisateur et toutes autres spécifications pertinentes publiées par le Prestataire (« **Documentation** »). Le Prestataire livrera ou mettra à disposition de Red Hat toutes les mises à jour, mises à niveau, améliorations et correctifs des Biens logiciels, ainsi que toutes les mises à jour de la Documentation, sous forme électronique uniquement et au plus tard à la date à laquelle chaque mise à jour, mise à niveau, amélioration ou correctif est commercialisé à la disposition des autres clients du Prestataire.

4. Inspection ; acceptation. Les Services et/ou les Biens doivent être fournis conformément aux spécifications et conditions du présent Bon de Commande. Tous les Services et/ou Biens sont

inspection, at Red Hat's discretion, however the parties agree that Red Hat is not obliged to perform such inspection and evaluation. If any Services and/or Goods fail to conform to this PO, Provider will, promptly following Red Hat's notice thereof, replace or correct, at Provider's expense, such nonconforming Services and/or Goods. If, after Red Hat's request, Provider fails to promptly replace or correct any nonconforming Services and/or Goods, Red Hat may, at its sole discretion and without prejudice to any other remedies available to Red Hat, (a) direct Provider in writing to refund all fees paid by Red Hat with respect to such Services and/or Goods, which fees Provider shall refund within fifteen (15) days of Red Hat's notice, (b) at Provider's cost and expense, engage third parties to re-perform, repair, replace or otherwise remedy the nonconforming Services and/or Goods (as the case may be), (c) terminate this PO for Provider's default, upon which Provider will promptly refund any amounts paid by Red Hat for such nonconforming Services and/or Goods, or (d) accept such nonconforming Services and/or Goods, subject to a reduction in price commensurate with the nonconformity.

5. Warranties.

5.1 General. Provider represents and warrants that: (a) it has full power and authority to enter into this PO and to perform its obligations hereunder; (b) there is no matter or dispute pending or threatened against Provider that would adversely affect its ability to fulfill its obligations under this PO; (c) the entering into and the performance of this PO does not violate the terms and conditions of any other agreement or contract or any legal obligation; and (d) it will comply with applicable laws and regulations, including, without limitation, all applicable export control and import laws and regulations (whether in the United States of America, European Union or otherwise).

5.2 Services; Goods. Provider represents and warrants that (a) the Goods and Services will be provided in accordance with industry standards and all applicable law, including, without limitation, all applicable export control and import laws and regulations (whether in the United States of America, European Union or otherwise); (b) Goods will be transferred with good and marketable title, free and clear of liens and other encumbrances; (c) Provider has the right to grant the assignments and licenses with respect to the Goods without the need of any consents; (d) it shall perform the Services in a good and workmanlike manner by skilled and qualified personnel in accordance with industry standards and this PO; (e) the Goods and Services shall be free of defects in material and workmanship and shall conform to the terms and conditions of this PO; (f) any software and hardware supplied will conform with the relevant software and/or hardware documentation, user manuals and other relevant specifications published by Provider, licensor, and manufacturer, as applicable; (g) the Goods and Services will not infringe or misappropriate any copyright, trade secret, trademark, license, patent or other intellectual property right of any third party; and (h) the Goods do not contain any malicious or hidden mechanisms or code that may damage or corrupt the Goods or Red Hat property, or otherwise adversely impact Red Hat, its customers and/or other third parties. In the event Provider breaches any warranty set forth herein, at Red Hat's sole discretion and without prejudice to any other remedies available to Red Hat, Red Hat may at its option (w) direct Provider in writing to refund all fees paid by Red Hat with respect to such Goods and/or Services, which fees Provider shall refund within fifteen (15) days of Red Hat's notice, (x) at Provider's cost and expense, engage third parties to re-perform, repair or replace or otherwise remedy the nonconforming Goods and/or Services (as the case may be), (y) terminate this PO (in whole or part) in accordance with [Section 7 \(Termination\)](#), and/or (z) waive the nonconformity, subject to a reduction in price commensurate with the nonconformity.

soumis à l'inspection de Red Hat, à la discrétion de Red Hat, toutefois les parties conviennent que Red Hat n'est pas obligé de procéder à cette inspection et à cette évaluation. Si les Services et/ou les Biens ne sont pas conformes au présent Bon de Commande, le Prestataire remplacera ou corrigera rapidement, suite à la notification de Red Hat, aux frais du Prestataire, lesdits Services et/ou Biens non conformes. Si, après la demande de Red Hat, le Prestataire ne parvient pas à remplacer ou corriger rapidement les Services et/ou Biens non conformes, Red Hat peut, à sa seule discrétion et sans préjudice aux autres recours dont dispose Red Hat, (a) demander par écrit au Prestataire de rembourser tous les montants payés par Red Hat en ce qui concerne ces Services et/ou Biens, montants que le Prestataire doit rembourser dans les quinze (15) jours suivant la notification de Red Hat, (b) engager tout tiers, aux frais et dépens du Prestataire, pour réparer, remplacer ou autrement remédier aux Services et/ou aux Biens (selon le cas) non conformes, (c) résilier le présent Bon de Commande pour manquement de la part du Prestataire, après quoi le Prestataire devra rembourser rapidement les sommes payées par Red Hat pour ces Services et/ou Biens non conformes, ou (d) accepter ces Services et/ou Biens non conformes, sous réserve d'une réduction du prix correspondant à la non-conformité.

5. Garanties.

5.1 Généralités. Le Prestataire déclare et garantit que : (a) il a le plein pouvoir et l'autorité pour conclure le présent Bon de Commande et pour s'acquitter de ses obligations en vertu des présentes ; (b) il n'y a pas d'instance ou de litige en cours ou menace contre le Prestataire qui nuirait à sa capacité à s'acquitter de ses obligations en vertu du présent Bon de Commande ; (c) la conclusion et l'exécution du présent Bon de Commande ne portent pas atteinte aux conditions générales de tout autre accord ou contrat, ni à aucune obligation légale ; et (d) il se conformera aux lois et réglementations applicables, y compris, mais sans s'y limiter, à toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et des importations (qu'il s'agisse des États-Unis d'Amérique, de l'Union européenne ou autres).

5.2 Services ; Biens. Le Prestataire déclare et garantit que (a) les Biens et les Services seront fournis conformément aux normes de l'industrie et à toutes les lois applicables, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations et des importations (qu'il s'agisse des États-Unis d'Amérique, de l'UE (tels que définis ci-dessous) ou autre) ; (b) les Biens seront transférés avec un titre valable et commercialisable, exempts de privilèges et autres charges ; (c) le Prestataire a le droit d'octroyer les cessions et les licences en ce qui concerne les Biens sans avoir besoin d'aucun consentement ; (d) les Services seront fournis de manière satisfaisante et professionnelle par du personnel compétent et qualifié conformément aux règles de l'art et au présent Bon de Commande ; (e) les Biens et Services doivent être exempts de défauts de matériel et de main d'œuvre et doivent respecter les conditions générales du présent Bon de Commande ; (f) tous les logiciels et matériels fournis doivent être conformes à la Documentation des logiciels et/ou du matériel, aux manuels d'utilisation et aux autres spécifications pertinentes publiées par le Prestataire, le concédant de licence et le fabricant, le cas échéant ; (g) les Biens et Services ne détournent pas ni ne portent pas atteinte aux droits d'auteur, aux secrets commerciaux, aux marques, aux licences, aux brevets ou à tout autre droit de propriété intellectuelle d'un tiers ; et (h) les Biens ne contiennent aucun mécanisme ou code malveillant ou masqué qui puisse endommager ou corrompre les biens ou la propriété de Red Hat ou avoir tout autre impact négatif sur Red Hat, ses clients et/ou d'autres tierces parties. Dans le cas où le Prestataire enfreindrait une garantie énoncée dans le présent document, à la seule discrétion de Red Hat et sans préjudice de tout autre recours disponible pour Red Hat, Red Hat peut, à sa discrétion (w) ordonner par écrit au Prestataire de rembourser tous les montants payés par Red Hat en ce qui concerne ces Biens et/ou Services, lesquels montants seront remboursés par le Prestataire dans les quinze (15) jours suivant la notification de Red Hat, (x) aux frais du Prestataire, engager des tiers pour exécuter à nouveau, réparer ou

remplacer les Biens et/ou Services non conformes ou y remédier de toute autre manière (selon le cas), (y) résilier le présent Bon de Commande (en tout ou en partie) conformément à l'[article 7 \(Résiliation\)](#), et/ou (z) renoncer à la non-conformité, sous réserve d'une réduction de prix proportionnelle à la non-conformité.

6. Intellectual Property Rights

6.1 Existing IP. Each party retains all right, title and interest in and to their respective Existing IP. Provider agrees to identify any Existing IP contained in a Deliverable in this PO or otherwise in writing and in advance to Red Hat. For purposes of this PO, the term "**Existing IP**" means all worldwide intellectual property rights in any and all technology, know how, software, data, ideas, formula, processes, charts, Confidential Information and any other materials or information that are (a) owned or controlled by either party as of the Effective Date, or (b) developed by either party outside the scope of this PO.

6.2 Ownership and License Rights.

- (a) Subject to the other provisions of this [Section 6.2](#), Provider hereby grants to Red Hat a worldwide, irrevocable, nonexclusive, transferable, perpetual, paid-up and royalty-free license to use applicable software or other intellectual property provided as, or as part of, any Services and/or Goods.
- (b) All rights, title, interests and intellectual property of any kind (including patents, copyrights, and trade secrets) in and to Deliverables, excluding any Provider Existing IP therein, shall belong solely and exclusively to Red Hat, and Provider hereby assigns and agrees to assign such intellectual property (excluding Provider Existing IP) to Red Hat.
- (c) To the extent any Provider Existing IP is included in, or as part of, any Deliverable, Provider hereby grants Red Hat a non-exclusive, irrevocable, perpetual, world-wide, royalty free, transferable, sublicensable right to make, use, sell, offer for sale, import, modify, support, operate, copy, distribute, make available, perform, publish, and display the Provider Existing IP in connection with Red Hat's use of such Deliverable.
- (d) In the event the Deliverables include any third party intellectual property, Provider shall procure for Red Hat the same rights with respect to such third party intellectual property as are set out for Provider Existing IP in [Section 6.2\(c\)](#) and shall assign such rights to Red Hat on terms acceptable to Red Hat.
- (e) Unless otherwise set forth in the applicable order or purchase order, any software Goods may be accessed and used by an unlimited number of concurrent users, on an unlimited number of computers, servers, systems, networks and/or other environments or equipment, and/or at an unlimited number of sites in any geographic territories, and such software Goods may be accessed and used on, and transferred between, any computers, servers, systems, networks and other environments and equipment owned, leased, controlled or otherwise used by Red Hat or its affiliates. Software Goods may be copied, accessed and used in development environments, testing environments, backup environments and disaster recovery environments (in addition to production environments).

6. Droits de propriété intellectuelle

6.1 Propriété intellectuelle existante. Chaque partie conserve tous les droits, titres et intérêts sur la Propriété Intellectuelle Existante respective. Le Prestataire s'engage à identifier toute Propriété Intellectuelle Existante contenue dans un Livrable dans le cadre du présent Bon de Commande ou autrement par écrit et par avance à Red Hat. Aux fins du présent Bon de Commande, le terme « **propriété intellectuelle existante** » désigne tous les droits de propriété intellectuelle mondiaux sur toute technologie, savoir-faire, logiciel, donnée, idée, formule, processus, graphique, Information Confidentielle et tout autre matériel ou information qui sont (a) détenus ou contrôlés par l'une ou l'autre des parties à la Date d'Effet, ou (b) développés par l'une ou l'autre partie en dehors du champ d'application du présent Bon de Commande.

6.2 Droits de propriété et de licence.

- (a) Sous réserve des autres dispositions du présent [article 6.2](#), le Prestataire accorde par les présentes à Red Hat une licence mondiale, irrévocable, non exclusive, transférable, perpétuelle, libérée et exempte de redevance pour utiliser les logiciels ou autres droits de propriété intellectuelle fournis en tant que partie intégrante des Services et/ou des Biens.
- (b) Tous les droits, titres, intérêts et propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit (y compris les brevets, les droits d'auteur et les secrets commerciaux) dans et destinés aux Livrables, à l'exception de toute Propriété Intellectuelle Existante du Prestataire, ne devront appartenir uniquement et exclusivement qu'à Red Hat, et le Prestataire cède et consent, par les présentes, à céder ladite propriété intellectuelle (à l'exception de la Propriété Intellectuelle Existante du Prestataire) à Red Hat.
- (c) Dans la mesure où toute Propriété Intellectuelle Existante du Prestataire est incluse dans ou fait partie d'un Livrable, le Prestataire accorde par les présentes à Red Hat le droit non exclusif, irrévocable, perpétuel, mondial, exempt de redevances, transférable, sous-licenciable de faire, d'utiliser, de vendre, de proposer à vendre, d'importer, de modifier, de prendre en charge, d'opérer, de copier, de distribuer, de mettre à disposition, d'exécuter, de publier et d'afficher la Propriété Intellectuelle Existante du Prestataire en lien avec l'utilisation dudit Livrable par Red Hat.
- (d) Dans le cas où les Livrables comprennent la propriété intellectuelle d'un tiers, le Prestataire devra obtenir pour Red Hat les mêmes droits sur ladite propriété intellectuelle tierce que ceux indiqués pour la Propriété Intellectuelle Existante du Prestataire dans l'[article 6.2 \(c\)](#) et cédera lesdits droits à Red Hat selon les conditions acceptables pour Red Hat.
- (e) Sauf indication contraire dans la commande ou le Bon de Commande applicable, tous les Biens logiciels sont accessibles et peuvent être utilisés par un nombre illimité d'utilisateurs simultanés, sur un nombre illimité d'ordinateurs, de serveurs, de systèmes, de réseaux et/ou d'autres environnements ou équipements, et/ou sur un nombre illimité de sites dans tous les territoires géographiques, et ces Biens logiciels sont accessibles et peuvent être utilisés sur, et transférés entre tous les ordinateurs, serveurs, systèmes, réseaux et autres environnements et équipements appartenant, loués, contrôlés ou autrement utilisés par Red Hat ou ses affiliés. Les Biens logiciels sont accessibles et peuvent être copiés et utilisés dans les environnements de développement, de test, de sauvegarde et de récupération d'urgence (en plus des environnements de production).

- 6.3 Works for Hire; Further Assurances.** Subject to Section 6.2 (Ownership and License Rights), (a) Deliverables shall be deemed works made for hire under applicable copyright laws, and (b) to the extent Red Hat does not receive all rights, title, and interest in and to any Deliverable, Provider hereby assigns and agrees to assign to Red Hat all rights, title, and interest in and to such Deliverables and at no cost to Red Hat. Provider will promptly execute any documents and otherwise provide assistance as reasonably requested by Red Hat in its effort to obtain and enforce patents, copyrights, rights in mask works, trade secret rights, and other legal protections related to any Deliverable. Provider irrevocably waives all moral rights in, and all other intellectual property rights to, all Deliverables. Provider shall have no license or other rights to use the Deliverables, except as reasonably necessary to perform its obligations under this PO and the applicable Red Hat order. Provider agrees: (x) to assist Red Hat in every reasonable way requested by Red Hat, at Provider's expense, to protect and defend all intellectual property rights and statutory rights in and to the Deliverables that Red Hat deems appropriate; and (y) to treat all Deliverables as Confidential Information (as defined below). Provider irrevocably agrees not to directly or indirectly contest the ownership rights of Red Hat regarding the Deliverables. Provider agrees to include and enforce appropriate provisions in all agreements with employees, independent contractors, and subcontractors to ensure the exclusivity of Red Hat's ownership of Deliverables and the protection of Confidential Information in accordance with this PO.
- 6.3 « Works for Hire » (travail de commande) ; autres assurances.** Sous réserve de l'article 6.2 (droits de propriété et de licence), (a) les Livrables seront considérés comme des prestations de travail de commande effectués en vertu des lois applicables sur le droit d'auteur, et (b) dans la mesure où Red Hat ne reçoit pas tous les droits, titres et intérêts relatifs à tout Livrable, le Prestataire, par les présentes, cède et accepte de céder à Red Hat tous les droits, titres et intérêts relatifs auxdits Livrables et sans frais pour Red Hat. Le Prestataire signera rapidement tous les documents et fournira autrement une assistance raisonnablement demandée par Red Hat dans le cadre de ses efforts pour obtenir et faire appliquer les brevets, droits d'auteur, droit sur les œuvres masquées, les droits relatifs aux secrets commerciaux et toute autre protection juridique relative à tout Livrable. Le Prestataire renonce irrévocablement à tous les droits moraux et à tous les autres droits de propriété intellectuelle sur tous les Livrables. Le Prestataire n'a pas de licence ni d'autres droits d'utilisation des Livrables, sauf si cela est raisonnablement nécessaire pour exécuter ses obligations en vertu du présent Bon de Commande et de la commande Red Hat applicable. Le Prestataire convient : (x) d'assister Red Hat de toutes les manières raisonnables demandées par Red Hat, aux frais du Prestataire, pour protéger et défendre tous les droits de propriété intellectuelle et les droits légaux sur les Livrables que Red Hat juge appropriés ; et (y) de traiter tous les Livrables comme des Informations Confidentielles (telles que définies ci-dessous). Le Prestataire accepte irrévocablement de ne pas contester directement ou indirectement les droits de propriété de Red Hat concernant les Livrables. Le Prestataire accepte d'inclure et d'appliquer les dispositions appropriées dans tous les contrats conclus avec les salariés, les entrepreneurs indépendants et les sous-traitants afin d'assurer l'exclusivité de la propriété de Red Hat dans les Livrables et la protection des Informations Confidentielles conformément au présent Bon de Commande.
- 7. Termination.** Notwithstanding anything to the contrary, Red Hat may immediately terminate this PO, in whole or in part, at any time and without incurring any penalty in the event that Provider is in material breach of this PO or upon Red Hat's receipt of a notice from Provider under Section 11 (Miscellaneous) in connection with a Force Majeure Event. Further, Red Hat may immediately terminate this PO, in whole or in part, without cause. Termination is effective upon written notice. If Red Hat terminates for any reason, its only obligation or liability is to pay for Goods accepted by Red Hat and/or Services properly performed by Provider to Red Hat's reasonable satisfaction, prior to the effective date of termination, and Provider will promptly refund Red Hat any prepaid fees under this PO that correspond to any Services or Goods that have not been accepted by Red Hat or provided to Red Hat's reasonable satisfaction.
- 7. Résiliation.** Nonobstant toute disposition contraire, Red Hat peut immédiatement résilier le présent Bon de Commande, en tout ou en partie, à tout moment et sans encourir de pénalité en cas de violation substantielle du présent Bon de Commande ou à la réception par Red Hat d'une notification du Prestataire en vertu de l'article 11 (Divers) dans le cadre d'un événement de force majeure. De plus, Red Hat peut immédiatement résilier ce Bon de Commande, en tout ou en partie, sans motif. La résiliation prend effet par notification écrite. Si Red Hat met fin pour quelque raison que ce soit aux présentes, sa seule obligation ou responsabilité est de payer les Biens acceptés par Red Hat et/ou les Services correctement exécutés par le Prestataire à la satisfaction raisonnable de Red Hat, avant la date d'effet de la résiliation, et le Prestataire remboursera rapidement à Red Hat tous les montants avancés en vertu du présent Bon de Commande qui correspondent aux Services ou aux Biens qui n'ont pas été acceptés par Red Hat ou fournis à la satisfaction raisonnable de Red Hat.
- 8. Limitation of Liability.**
- 8.1 CAP ON DAMAGES.** SUBJECT TO SECTION 8.3 (EXCLUSIONS), IN NO EVENT SHALL THE TOTAL CUMULATIVE LIABILITY HEREUNDER EXCEED: (A) WITH RESPECT TO RED HAT, THE AMOUNTS PAID AND PAYABLE TO PROVIDER UNDER THIS PO; OR (B) WITH RESPECT TO PROVIDER, THE GREATER OF TWO (2) TIMES THE AMOUNTS PAID AND PAYABLE TO PROVIDER UNDER THIS PO AND ONE MILLION DOLLARS (\$1,000,000 USD). THE FOREGOING LIMITATIONS SHALL APPLY TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED UNDER LAW.
- 8.1 PLAFOND SUR LES DOMMAGES-INTERETS.** SOUS RESERVE DE L'ARTICLE 8.3 (EXCLUSIONS), EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ CUMULATIVE TOTALE EN VERTU DES PRÉSENTES NE DÉPASSERA : (A) EN CE QUI CONCERNE RED HAT, LES MONTANTS PAYÉS ET PAYABLES AU PRESTATAIRE EN VERTU DU PRÉSENT BON DE COMMANDE ; OU (B) EN CE QUI CONCERNE LE PRESTATAIRE, LE PLUS ÉLEVÉ DE DEUX (2) FOIS LES MONTANTS PAYÉS ET PAYABLES AU PRESTATAIRE EN VERTU DU PRÉSENT BON DE COMMANDE ET UN MILLION DE DOLLARS (1 MILLION \$ US). LES LIMITATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUERONT DANS LA LIMITE AUTORISÉE PAR LA LOI.
- 8.2 DISCLAIMER OF CERTAIN DAMAGES.** SUBJECT TO SECTION 8.3 (EXCLUSIONS), IN NO EVENT SHALL EITHER PARTY BE LIABLE FOR ANY SPECIAL, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, INCIDENTAL, PUNITIVE OR EXEMPLARY DAMAGES, AND/OR FOR ANY DAMAGES FOR LOST PROFITS, MALFUNCTIONS, DELAYS, LOST SAVINGS, LOSS OF BUSINESS, ANTICIPATORY PROFITS, BUSINESS INTERRUPTIONS, OR OTHERWISE, EVEN IF THE OTHER
- 8.2 EXCLUSION DE CERTAINS TYPES DE DOMMAGES.** SOUS RESERVE DE L'ARTICLE 8.3 (EXCLUSIONS), EN AUCUN CAS L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES NE SERA TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, ACCIDENTELS, PUNITIFS OU EXEMPLAIRES, ET/OU POUR TOUT DOMMAGE POUR PERTE DE PROFITS, DYSFONCTIONNEMENTS, RETARDS, PERTES D'ÉCONOMIES, PERTE D'ACTIVITÉ, PROFITS ANTICIPÉS,

PARTY HAS BEEN ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGES. THE FOREGOING LIMITATIONS SHALL APPLY TO THE MAXIMUM EXTENT PERMITTED UNDER LAW. FURTHER, IN NO EVENT SHALL RED HAT BE LIABLE FOR ANY THIRD PARTY CLAIMS.

8.3 EXCLUSIONS. THE LIMITATIONS SET FORTH IN SECTIONS 8.1 (CAP ON DAMAGES) AND 8.2 (DISCLAIMER OF CERTAIN DAMAGES) SHALL NOT APPLY TO ANY OF THE FOLLOWING: (A) BODILY INJURY OR DAMAGE TO TANGIBLE PERSONAL PROPERTY DIRECTLY CAUSED BY A PARTY'S NEGLIGENCE, FRAUD OR WILLFUL MISCONDUCT; (B) PROVIDER'S INDEMNIFICATION OBLIGATIONS UNDER SECTION 9 (INSURANCE; INDEMNITY); (C) EITHER PARTY'S BREACH OF SECTION 10.1 (CONFIDENTIALITY); (D) PROVIDER'S BREACH OF SECTION 10.2 (DATA SECURITY); (E) DAMAGES RELATED TO OR ARISING OUT OF ANY SECURITY BREACH (AS DEFINED BELOW) AND/OR LOSS OF DATA; OR (F) ANY CLAIM RELATING TO SECTION 6 (INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS).

9. Insurance; Indemnity. Provider shall put in place and maintain, at its own cost and expense, appropriate and sufficient insurance with a reputable insurance company to cover the activities of Provider contemplated under this PO. For the avoidance of doubt, the availability of insurance or applicable deductibles will not limit Provider's liability, or relieve Provider of any liability or financial responsibility, under this PO or the applicable Red Hat order. Upon request, Provider will provide Red Hat with certificates of insurance for all insurance coverage. Provider will indemnify and hold harmless Red Hat from any and all liability, losses, costs, damages or expenses, including reasonable attorney's fees and costs, resulting from or arising out of third party demands or claims against Red Hat relating to any of Provider's actions including, but not limited to, performance or non-performance under this PO. Without limiting the foregoing, if Red Hat's use of any Services or Goods furnished under this PO is enjoined or threatened to be enjoined, Provider shall, at Red Hat's discretion: (a) procure for Red Hat the right to continue using the Services or Goods in the manner contemplated by this PO; or (b) replace or modify the Services or Goods so that Red Hat's use becomes non-infringing, provided that such replacement or modification is functionally equivalent to the original and all specifications continue to be met. Any modified or replacement Services or Goods will be subject to the indemnity obligations set forth herein.

10. Confidentiality; Data Security.

10.1 Confidentiality. Both parties agree that (a) Confidential Information of the other party will be used only as reasonably necessary to perform its obligations under this PO and in the case of Red Hat, as necessary to exercise its rights under this PO; (b) each party will use the same degree of care to protect the other party's Confidential Information that it utilizes to protect its own confidential information of a similar nature, but in no event less than reasonable care; (c) the Confidential Information of the other party may be disclosed only to employees, agents, Affiliates and contractors and to its auditors and legal counsel, in each case, who have a need to know such information and are under a written (or other professional) obligation to keep the information confidential using standards of confidentiality no less restrictive than those required by this PO, and (d) the recipient shall immediately notify the disclosing party of any actual or suspected loss or unauthorized use, disclosure of or access to the disclosing party's Confidential Information, and shall promptly take all steps

INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ OU AUTRE, MÊME SI L'AUTRE PARTIE A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. LES LIMITATIONS CI-DESSUS S'APPLIQUERONT DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI. DE PLUS, RED HAT NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES RÉCLAMATIONS DE TIERS.

8.3 EXCLUSIONS. LES LIMITATIONS INDIQUÉES DANS LES ARTICLES 8.1 (PLAFOND SUR LES DOMMAGES-INTERETS) ET 8.2 (EXCLUSION DE CERTAINS TYPES DE DOMMAGES) NE S'APPLIQUERONT À AUCUN DES ÉLÉMENTS SUIVANTS : (A) BLESSURES CORPORELLES OU DOMMAGES À UN BIEN PERSONNEL TANGIBLE DIRECTEMENT CAUSÉ PAR UNE NÉGLIGENCE, UNE FRAUDE OU UNE FAUTE INTENTIONNELLE D'UNE PARTIE ; (B) OBLIGATIONS D'INDEMNISATION DU PRESTATAIRE EN VERTU DE L'ARTICLE 9 (ASSURANCE ; INDEMNITE ; (C) VIOLATION PAR L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES DE L'ARTICLE 10.1 (CONFIDENTIALITE) ; (D) VIOLATION PAR LE PRESTATAIRE DE L'ARTICLE 10.2 (SECURITE DES DONNEES) ; (E) DOMMAGES LIÉS À OU RÉSULTANT D'UNE ATTEINTE A LA SECURITE (TEL QUE DEFINI CI-DESSOUS) ET/OU PERTE DE DONNEES ; OU (F) TOUTE RÉCLAMATION RELATIVE À L'ARTICLE 6 (DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE).

9. Assurance ; indemnité. Le Prestataire doit mettre en place et maintenir, à ses propres frais et dépens, une assurance adéquate et suffisante auprès d'une compagnie d'assurances réputée pour couvrir les activités du Prestataire envisagées en vertu du présent Bon de Commande. Afin d'éviter toute ambiguïté, la disponibilité de l'assurance ou des franchises applicables ne limitera pas la responsabilité du Prestataire, ni ne le libèrera de toute responsabilité financière ou responsabilité, en vertu du présent Bon de Commande ou de la commande de Red Hat applicable. Sur demande, le Prestataire fournira à Red Hat les certificats d'assurance pour toutes les couvertures d'assurance. Le Prestataire indemnifiera et gardera Red Hat indemne de toutes responsabilités, pertes, coûts, dommages ou dépenses, y compris les honoraires et frais d'avocats raisonnables, résultant ou découlant de demandes de tiers ou de réclamations contre Red Hat relatives à toute action du Prestataire, y compris, sans s'y limiter, l'exécution ou la non-exécution du présent Bon de Commande. Sans limiter ce qui précède, si l'utilisation par Red Hat des Services ou des Biens fournis en vertu du présent Bon de Commande est enjoindue ou menacée d'être enjoindue, le Prestataire doit, à la discrétion de Red Hat : (a) procurer à Red Hat le droit de continuer à utiliser les Services ou les Biens selon les modalités prévues par le présent Bon de Commande ; ou (b) remplacer ou modifier les Services ou les Biens de sorte que l'utilisation de Red Hat devienne noncontrefaisante, sous réserve qu'un tel remplacement ou modification soit équivalent sur le plan fonctionnel à l'original et que toutes les spécifications continuent d'être remplies. Tout Service ou tout Bien modifié ou remplacé sera soumis aux obligations d'indemnisation définies dans les présentes.

10. Confidentialité ; sécurité des données.

10.1 Confidentialité. Les deux parties conviennent que (a) les Informations Confidentielles de l'autre partie seront utilisées uniquement comme raisonnablement nécessaires à l'exécution de ses obligations au titre du présent Bon de Commande et pour Red Hat, si nécessaire pour exercer ses droits en vertu du présent Bon de Commande ; (b) chaque partie utilisera le même degré de prudence pour protéger les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'elle utilise pour protéger ses propres Informations Confidentielles de nature similaire, mais en aucun cas moins qu'une diligence raisonnable ; (c) les Informations Confidentielles de l'autre partie ne peuvent être divulguées qu'aux salariés, mandataires, affiliés et sous-traitants ainsi qu'à leurs auditeurs et avocats, dans chaque cas, ayant besoin de connaître ces informations et étant soumis à une obligation écrite (ou professionnelle) de garder les Informations Confidentielles en utilisant des normes de confidentialité non moins restrictives que celles stipulées par les présentes, et (d) le destinataire doit

reasonably requested by the disclosing party to limit, stop or otherwise prevent such loss or unauthorized use, disclosure or access. "**Confidential Information**" means all information disclosed by either Red Hat or Provider to the other party during the term of this PO that: (w) is marked as "confidential" or with a similar marking, (x) is clearly identified as confidential at the time of disclosure, if disclosed orally, (y) is of a nature that the recipient knows is confidential to the discloser or should reasonably be expected to know is confidential (e.g., business plans, financial projections, customer lists, etc.), or (z) contains any Personal Data (as defined below). Confidential Information will not include information which: (i) is or later becomes generally available to the public without breach of this PO (provided that any Personal Data disclosed by Red Hat will not be subject to this exception); (ii) is known to or possessed by the recipient at the time of disclosure by the disclosing party as reasonably demonstrated by contemporaneous documentation; (iii) is independently developed by the recipient without use of the Confidential Information of the discloser as reasonably demonstrated by contemporaneous documentation; (iv) becomes lawfully known or available to the recipient without restriction from a source having the lawful right to disclose the information; or (v) is software code in either object code or source code form that is licensed under an open source license. The recipient will not be prohibited from complying with disclosure mandated by applicable law if (I), where not legally prohibited, it gives the disclosing party advance notice of the disclosure requirement in order to permit the disclosing party a reasonable opportunity to object to the required disclosure and seek a protective order or other appropriate remedy, (II) it reasonably cooperates with the disclosing party (at the disclosing party's expense) in any such efforts and (III) it only discloses so much Confidential Information as is strictly necessary to comply with the applicable law. Within ten (10) business days after the expiration or termination of this PO, Provider shall provide written certification to Red Hat that it has securely destroyed or returned Red Hat's Confidential Information (including any materials incorporating, referencing or based on Red Hat's Confidential Information) and any material that Red Hat provided or made available to Provider (regardless of whether such material is subject to intellectual property protection). If the disclosing party believes the recipient (or an employee, agent, Affiliate, contractor, auditor or legal counsel of the recipient) has breached (or might breach) this [Section 10.1](#), the disclosing party may seek an injunction, in addition to other rights and remedies available at law, to stop the unauthorized use or disclosure.

10.2 Data Security. As used herein, "**Personal Data**" means any information relating to a natural person who can be identified, directly or indirectly, in particular by referencing an identifier such as a name, an identification number, location data, an online identifier, or to one or more factors specific to the physical, physiological, genetic, mental, economic, cultural, or social identity of that natural person, or other information pursuant to an applicable law or regulation. Provider represents and warrants that its use and processing of Personal Data will comply with all applicable laws, including, without limitation, applicable data protection laws, and it will not engage in any activity related to Personal Data that would place Red Hat in violation of or otherwise cause Red Hat to violate any applicable law or regulation. Provider shall process Personal Data solely as necessary to perform its obligations under this PO, and Provider understands that it is prohibited from retaining, using or disclosing Personal Data for any other purpose. Provider will implement and

immédiatement notifier la partie qui les divulgue de toute perte réelle ou présumée ou toute utilisation non autorisée, divulgation ou accès à l'Information Confidentielle de la partie qui divulgue les informations, et prendra rapidement toutes les mesures raisonnablement demandées par la partie qui les divulgue pour limiter, arrêter ou autrement empêcher ladite perte ou utilisation, divulgation ou accès non autorisé. « **Informations Confidentielles** » désigne toute information divulguée par Red Hat ou un fournisseur à l'autre partie pendant la durée du présent Bon de Commande qui : (w) est désignée comme « confidentielle » ou portant une marque similaire, (x) est clairement identifiée comme confidentielle au moment de la divulgation, si elle est divulguée oralement, (y) est de telle nature que le destinataire sait qu'elle est confidentielle ou doit raisonnablement supposer qu'elle est confidentielle (par exemple, plans d'affaires, projections financières, listes de clients, etc.), ou (z) contient des Données Personnelles (telles que définies ci-dessous). Les Informations Confidentielles ne comprennent pas les informations qui : (i) sont ou deviennent plus tard généralement disponibles pour le public sans aucune infraction au présent Bon de Commande (sous réserve que toutes les Données Personnelles divulguées par Red Hat ne soient pas soumises à cette exception) ; (ii) sont connues de ou possédées par le destinataire au moment de la divulgation par la partie qui l'a divulguée, comme cela est raisonnablement démontré par la documentation concomitante ; (iii) sont développées indépendamment par le destinataire sans utiliser les informations confidentielles du divulgateur comme raisonnablement démontré par la documentation concomitante ; (iv) deviennent licitement connues ou à la disposition du destinataire sans restriction de la part d'une source ayant le droit légitime de divulguer les informations ; ou (v) sont sous forme de code logiciel dans un code objet ou une forme de code source étant licenciée au titre d'une licence Open source. Il ne sera pas interdit au destinataire de se conformer à la divulgation prescrite par la loi en vigueur si (I), là où elle n'est pas légalement interdite, il donne à la partie divulgateur l'avis préalable de l'exigence de divulgation afin d'autoriser la partie divulgateur une possibilité raisonnable de s'opposer à la divulgation requise et de demander une injonction de protection ou tout autre recours approprié, (II) il coopère raisonnablement avec la partie divulgateur (aux frais de la partie divulgateur) dans le cadre de ces efforts et (III) il divulgue uniquement les Informations Confidentielles strictement nécessaires pour se conformer à la loi applicable. Dans les dix (10) jours ouvrés suivant l'expiration ou la résiliation du présent Bon de Commande, le Prestataire doit fournir une certification écrite à Red Hat indiquant qu'il a correctement détruit ou rendu les Informations Confidentielles de Red Hat (y compris tout document incorporant, faisant référence ou se fondant sur les Informations Confidentielles de Red Hat) et tout document que Red Hat a fourni ou mis à disposition du Prestataire (indépendamment du fait que ledit document soit soumis à la protection de la propriété intellectuelle). Si la partie divulgateur estime que le destinataire (ou un employé, mandataire, Affilié, entrepreneur, auditeur ou conseiller juridique du destinataire) a enfreint (ou pourrait enfreindre) le présent [article 10.1](#), la partie divulgateur peut demander une injonction, en plus des autres droits et recours disponibles en droit, pour faire cesser l'utilisation ou la divulgation non autorisée.

10.2 Sécurité des données. L'expression « **Données personnelles** » employée dans les présentes désigne toute information relative à une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment en utilisant un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, une donnée de localisation, un identifiant en ligne, ou un ou plusieurs facteurs spécifiques à l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne physique, ou toute autre information en vertu d'une loi ou d'une réglementation en vigueur. Le Prestataire déclare et garantit que son utilisation et le traitement des Données Personnelles se conformeront à toutes les lois applicables, y compris et sans s'y limiter, aux lois applicables en matière de protection des données, et qu'il n'engagera aucune activité relative à des Données personnelles qui mettrait Red Hat en état de violation ou entrainerait Red Hat à violer toute loi ou réglementation applicable. Le Prestataire doit traiter les Données Personnelles uniquement si nécessaire pour

maintain a program for detecting and managing actual, threatened or suspected accidental or unlawful destruction, loss, alteration and disclosure of, and unauthorized access to, Personal Data (any such event, a “**Security Breach**”). In the event of a Security Breach, or in the event that Provider suspects a Security Breach, Provider will (a) promptly notify Red Hat by telephone or in person, with a follow-up in writing forthwith, (b) promptly take action to prevent any further Security Breach (including any further effects of the existing or suspected Security Breach), (c) cooperate with Red Hat and law enforcement agencies, where applicable, to investigate and resolve the Security Breach, including without limitation by providing reasonable assistance to Red Hat in notifying all third parties who require notification, and (d) provide, where required and directed by Red Hat, monitoring services at Provider’s cost. Provider will give Red Hat prompt access to such records related to a Security Breach as Red Hat may reasonably request; provided Provider will not be required to provide Red Hat with records belonging to, or compromising the security of, Provider’s other customers.

11. Miscellaneous. Provider is solely responsible for the supervision, direction, control and compensation of its personnel and contractors, and Red Hat assumes no liability or responsibility for Provider personnel or contractors. While performing Services at Red Hat’s designated sites, Provider and its personnel and contractors shall comply with all relevant Red Hat policies and procedures while at such sites, including policies and procedures regarding occupational health and safety, security and privacy. Provider will (and will cause its agents and subcontractors to) abide by the standards set forth in Red Hat’s Supplier Code of Conduct, available at <https://www.redhat.com/en/about/code-of-conduct> (including any successor site). No amendment or modification to this PO shall be valid unless set forth in writing and signed by authorized representatives of both parties. No waiver of any term or condition is valid unless made in writing and signed by authorized representatives of both parties, and will be limited to the specific situation for which it is given. This PO is assignable by either party only with the other party’s prior written consent, which will not be unreasonably withheld or delayed; provided that Red Hat may assign this PO to an affiliate and either party may assign this PO to a successor or acquirer pursuant to a merger or sale of all or substantially all of such party’s assets, without such prior written consent. Provider will maintain accurate and legible records in English regarding the Services and/or Goods provided hereunder during the term of this PO and for a period of not less than six (6) years thereafter or for such period prescribed by applicable law or regulation. During the foregoing period, Red Hat shall have the right to conduct, during the normal business hours of Provider, an audit of such records to verify Provider’s compliance with the requirements of this PO. Each of Red Hat and Provider will be responsible for its own costs and expenses in connection with any such audit; provided that if the audit reveals that Provider has failed to comply in any material respect with this PO, Provider will pay all reasonable costs and expenses incurred by Red Hat in conducting the audit. Provider will comply with all applicable laws and regulations, including all applicable anti-corruption laws and regulations, such as the U.S. Foreign Corrupt Practices Act and the U.K. Bribery Act, and will not engage in conduct that would cause Red Hat to violate any law or regulation. Provider represents and warrants that neither any of its officers, directors or board (or similar governing body) members nor any of their respective immediate family (“Immediate Family”) is a government or public official and that if any of such individuals or their respective Immediate Family becomes a government or public official, Provider will immediately notify Red Hat in writing in accordance with the terms of this PO. Neither party will be liable for any failure or delay in performing any of its obligations under this PO due to any cause, event or circumstance beyond the affected party’s reasonable control that renders its performance

exécuter ses obligations en vertu du présent Bon de Commande, et le Prestataire comprend qu’il est interdit de conserver, d’utiliser ou de divulguer des Données Personnelles à toute autre fin. Le Prestataire mettra en œuvre et maintiendra un logiciel pour détecter et gérer la destruction, la perte, la modification et la divulgation accidentelles ou illicites, et l’accès non autorisé à des Données Personnelles (un tel événement qualifié de « **Manquement à la sécurité** »). En cas de Manquement à la Sécurité, ou dans le cas où le Prestataire soupçonne un Manquement à la Sécurité, le Prestataire doit (a) informer rapidement Red Hat par téléphone ou en personne, avec un suivi par écrit immédiatement, (b) prendre rapidement des mesures pour prévenir toute autre Manquement à la Sécurité (y compris tout autre effet du Manquement à la Sécurité existante ou présumée), (c) coopérer avec Red Hat et les autorités compétentes, le cas échéant, pour enquêter et résoudre le Manquement à la Sécurité, y compris mais sans s’y limiter, en fournissant une assistance raisonnable à Red Hat pour notifier toutes les tierces parties requérant une notification, et (d) fournir, lorsque cela est demandé par Red Hat, les services de surveillance aux frais du Prestataire. Le Prestataire fournira un accès rapide à Red Hat à tels dossiers liés à un Manquement à Sécurité à la demande raisonnable de Red Hat ; sous réserve qu’il ne soit pas demandé au Prestataire de fournir à Red Hat des dossiers appartenant à ou compromettant la sécurité des autres clients du Prestataire.

11. Divers. Le Prestataire est seul responsable de la supervision, de la direction, du contrôle et de la rémunération de son personnel et de ses sous-traitants, et Red Hat n’assume aucune responsabilité pour le personnel ou les sous-traitants du Prestataire. Tout en assurant la prestation des Services sur les sites indiqués par Red Hat, le Prestataire et son personnel ainsi que ses sous-traitants doivent se conformer à toutes les politiques et procédures applicables de Red Hat, y compris les conditions générales et les procédures concernant la santé et la sécurité, la sécurité et la confidentialité au travail. Le Prestataire s’engage à respecter les normes établies dans le code de conduite du fournisseur de Red Hat (et fera en sorte que ses mandataires et sous-traitants s’y conforment), disponible à l’adresse <https://www.redhat.com/en/about/code-of-conduct> (y compris tout site successeur). Aucun avenant ou modification au présent Bon de Commande ne sera valide sauf stipulation écrite et signée par les représentants autorisés des deux parties. Aucune renonciation à une disposition ou condition n’est valide sauf par écrit et signée par les représentants autorisés des deux parties, et sera limitée à la situation spécifique pour laquelle elle est établie. Le présent Bon de Commande est cessible par l’une ou l’autre partie uniquement avec l’accord écrit préalable de l’autre partie, qui ne sera pas indûment refusé ou retardé ; sous réserve que Red Hat puisse céder le présent Bon de Commande à un affilié. L’une ou l’autre des parties peut céder le présent Bon de Commande à un successeur ou un acquéreur en vertu d’une fusion ou d’une cession de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de ladite partie, sans consentement écrit préalable. Le Prestataire tiendra des registres précis et lisibles en anglais concernant les Services et/ou les Biens fournis en vertu des présentes pendant la durée du présent Bon de Commande et pour une période d’au moins six (6) ans par la suite ou pour la période prescrite par la loi ou la réglementation en vigueur. Durant cette période, Red Hat aura le droit de conduire, pendant les heures de travail normales du Prestataire, un audit de ces registres afin de vérifier la conformité du Prestataire aux exigences du présent Bon de Commande. Red Hat et le Prestataire sont responsables de leurs propres frais et dépenses dans le cadre d’un tel audit ; sous réserve que, si l’audit révèle que le Prestataire n’a pas respecté les dispositions du présent Bon de Commande, le Prestataire paiera tous les frais et dépenses raisonnables encourus par Red Hat dans le cadre de l’audit. Le Prestataire se conformera à toutes les lois et réglementations applicables, y compris toutes les lois et réglementations anti-corruption applicables, telles que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l’étranger (Foreign Corrupt Practices Act) et la loi contre la corruption (Bribery Act) du Royaume-Uni. Il ne se comportera pas de façon à occasionner Red Hat à enfreindre une loi ou une réglementation. Le Prestataire déclare et garantit qu’aucun de ses dirigeants, administrateurs ou

under this PO impossible, including, without limitation, acts of God; fire; casualty; flood; war; epidemic, pandemic or other similar outbreak; quarantine; embargo or other governmental act (including compliance therewith); earthquake; terrorist act; destruction of production facilities; riot or insurrection (any such cause, event or circumstance, a **“Force Majeure Event”**); provided that (a) the party that is unable to perform, or delayed in performing, its obligations due to a Force Majeure Event shall provide prompt written notice of such expected failure or delay to the other party (including reasonable information with respect thereto), together with a reasonably detailed plan of remediation, and (b) if Provider is the affected party, (i) upon Red Hat's request, Provider will refund any prepaid fees corresponding to the affected Provider obligations or, at Red Hat's option, Red Hat may offset any such prepaid fees against any other amounts owing or to be owed to Provider under this PO, (ii) Red Hat may offset any reasonable costs or expenses it incurs in connection with such failure or delay of Provider against any amounts owing or to be owed to Provider under this PO and (iii) no Force Majeure Event shall relieve Provider from implementation of and performance under its business continuity plan(s). Provider maintains, and will maintain during the term of its performance, a business continuity plan or plans designed to (x) mitigate the risks of any Force Majeure Event to ongoing Services or the provision of Goods, (y) limit the effects of any Force Majeure Event on ongoing Services or the provision of Goods and (z) address, without limitation, the areas of epidemic, pandemic or similar outbreak planning and cyber security events. For Services and/or Goods provided to Red Hat in the United States, this PO will be governed by and construed in accordance with the laws of the State of New York without giving effect to conflicts of law provisions or the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods, and the parties consent to the exclusive jurisdiction of the federal courts located in New York County, New York if the federal courts have subject matter jurisdiction or otherwise of the state courts of New York County, New York, and each party irrevocably consents to the personal jurisdiction of such courts and waives all objections to this venue. For all other Services and/or Goods provided to Red Hat, this PO will be governed by and subject to the laws, jurisdiction, and venue (to which each party irrevocably submits, provided that Red Hat may bring any claim for injunctive relief or other equitable remedy under this PO in any court or before any administrative or arbitral body of competent jurisdiction), as noted in Table 1 below. The parties shall be deemed for all purposes to be independent contractors. Each party will be solely responsible for payment of applicable taxes, deductions or other payments and benefits for its personnel. Notices must be in writing, and will be deemed given when delivered by hand or five (5) days after being sent using a method that provides for positive confirmation of delivery to the respective addresses indicated in the applicable Red Hat order; provided that any notice from Provider to Red Hat includes a copy sent to: Red Hat, Inc., Attention: General Counsel, 100 E. Davie St, Raleigh, North Carolina 27601; Email: legal-notices@redhat.com. No right or license, express or implied, is granted in this PO for the use of any Red Hat, Red Hat affiliate, or third party trade names, services, or trademarks on Provider's client lists, in advertising or in any manner. Whenever possible, each provision of this PO will be interpreted in such a manner as to be effective and valid under applicable law, but if any provision of this PO is found to violate a law, it will be severed from the rest of the PO and ignored and a new provision deemed added to this PO to accomplish to the extent possible, the intent of the parties as evidenced by the provision so severed. The headings used in this PO have no legal effect. Provider shall not employ any agent or subcontractor in connection with the Services and/or Goods without Red Hat's prior written consent. As a condition to Red Hat's consent, Provider shall cause any such proposed subcontractor to agree in writing to perform, and be bound by, all of Provider's obligations under this PO. Provider shall remain responsible, and Red Hat's sole point of contact, for the performance of its subcontractors to the same extent as if they were performed by Provider. The provisions of this PO which, by their terms, require performance after the termination or expiration or have application to events that may occur after the termination or expiration of this PO, will survive the

membres du conseil d'administration (ou organe de direction similaire) ni aucun de ses proches (la « Famille Proche ») n'est un représentant du gouvernement ou un agent public et que, si l'une de ces personnes ou leur Famille Proche respective devient un représentant du gouvernement ou un agent public, le Prestataire informera immédiatement Red Hat par écrit conformément aux termes et conditions des présentes. Aucune des parties ne sera tenue pour responsable en cas de manquement ou de retard dans l'exécution de l'une de ses obligations en vertu du présent Bon de Commande en raison d'une cause, d'un événement ou d'une circonstance échappant au contrôle raisonnable de la partie touchée qui rend son exécution impossible en vertu des présentes, y compris, mais sans limitation, les catastrophes naturelles ; un incendie, un accident, une inondation, une guerre, une épidémie, une pandémie ou autre situation similaire, une quarantaine, un embargo ou tout autre action gouvernementale (y compris le respect de ceux-ci), un tremblement de terre, un acte terroriste, la destruction des installations de production, une émeute ou une insurrection (une telle cause, événement ou circonstance, désigné comme un « **Événement de Force Majeure** ») ; sous réserve que (a) la partie qui n'est pas en mesure d'exécuter ses obligations en raison d'un Événement de Force Majeure ou qui en a retardé l'exécution, doit notifier par écrit rapidement ledit manquement ou retard attendu à l'autre partie (y compris des informations raisonnables à ce sujet), ainsi qu'un plan de remise en état raisonnable et (b) si le Prestataire est la partie concernée, (i) à la demande de Red Hat, le Prestataire remboursera toutes les frais avancés correspondant aux obligations du Prestataire concerné ou, à la discrétion de Red Hat, Red Hat peut compenser ces frais avec d'autres montants dus ou à échoir au Prestataire en vertu du présent Bon de Commande, (ii) Red Hat peut compenser les frais ou dépenses raisonnables qu'il engage dans le cadre d'un tel manquement ou retard du Prestataire avec de tout montant dû ou à échoir au Prestataire au titre des présentes et (iii) aucun Événement de Force Majeure n'exemptera le Prestataire de la mise en œuvre et de l'exécution des plans de continuité d'activité. Le Prestataire tient et tiendra pendant la durée de l'exécution des présentes, un plan de continuité des activités ou des plans conçus pour (x) atténuer les risques en cas de tout Événement de Force Majeure pour assurer la continuité des Services ou de la fourniture de Biens, (y) limiter les effets d'un Événement de Force Majeure sur les Services en cours ou la fourniture de Biens et (z) répondre, sans limitation, aux problèmes soulevés par les zones d'épidémies, de pandémie ou la planification de crises similaires et la cybersécurité. En ce qui concerne les Services et/ou les Biens fournis à Red Hat aux États-Unis, le présent Bon de Commande sera régi et interprété conformément aux lois de l'État de New York, sans donner effet aux dispositions relatives aux conflits de lois ou à la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Merchandises. Les parties consentent à la compétence exclusive des tribunaux fédéraux situés dans le comté de New York, New York, si les tribunaux fédéraux ont compétence (*ratione materiae*) ou autrement des tribunaux d'état du comté de New York, New York, et chaque partie consent irrévocablement à la juridiction personnelle de ces tribunaux et renonce à toutes les objections à ce lieu. Pour tous les autres Services et/ou Biens fournis à Red Hat, le présent Bon de Commande sera régi par et soumis aux lois, juridictions et lieu (chacune des parties y consentant irrévocablement, sous réserve que Red Hat puisse intenter toute mesure conservatoire, injonction ou toute autre action à des fins d'équité au titre du présent Bon de Commande devant toute juridiction, autorité administrative ou arbitrale compétente), tel qu'indiqué dans le tableau 1 ci-dessous. Les parties seront réputées, à toutes fins utiles, être des co-contractants indépendants. Chaque partie aura la responsabilité exclusive du paiement des taxes, déductions ou autres paiements et avantages applicables à son personnel. Les notifications doivent être par écrit et seront considérées comme remises en main propre ou cinq (5) jours après l'envoi en utilisant une méthode qui confirme la livraison aux adresses respectives indiquées dans la commande Red Hat applicable ; sous réserve que toute notification du Prestataire à Red Hat inclut une copie envoyée à : Red Hat, Inc., à l'attention de : Avocat général, 100 E. Davie St, Raleigh, North Carolina 27601 ; e-mail : legal-notices@redhat.com. Aucun droit ou licence, expresse ou implicite, n'est accordé par le présent Bon

termination or expiration of this PO. For the avoidance of doubt, all indemnity obligations and provisions related to limitation of liability, intellectual property rights, confidentiality and data security will be deemed to survive the termination or expiration of this PO.

de Commande pour l'utilisation de noms commerciaux, services ou marques de Red Hat, d'affiliés de Red Hat ou de tiers sur les listes de clients du Prestataire, dans sa publicité ou de quelque façon que ce soit. Autant que faire se peut, chaque disposition du présent Bon de Commande sera interprétée de manière à être effective et valide en vertu de la loi applicable, mais si une disposition du présent Bon de Commande enfreint une loi, elle sera dissociée du reste du Bon de Commande et ignorée et une nouvelle disposition sera ajoutée au présent Bon de Commande et appliquée dans la mesure du possible, la disposition ainsi retirée illustrant l'intention des parties. Les titres utilisés dans le présent Bon de Commande n'ont aucun effet juridique. Le Prestataire ne doit employer aucun mandataire ou sous-traitant dans le cadre des Services et/ou des Biens sans l'accord écrit préalable de Red Hat. En tant que condition à l'accord de Red Hat, le Prestataire doit faire en sorte qu'un tel sous-traitant proposé accepte par écrit d'exécuter et d'être lié par toutes les obligations du Prestataire en vertu du présent Bon de Commande. Le Prestataire reste responsable et seul point de contact de Red Hat pour l'exécution du travail de ses sous-traitants dans la même mesure que s'ils étaient fournis par le Prestataire. Les dispositions du présent Bon de Commande qui, de par leurs termes, exigent l'exécution après la résiliation ou l'expiration ou ont une application à des événements qui peuvent survenir après la résiliation ou l'expiration du présent Bon de Commande, resteront en vigueur après la résiliation ou l'expiration du présent Bon de Commande. Afin d'éviter toute ambiguïté, toutes les obligations d'indemnisation et toutes les dispositions relatives à la limitation de responsabilité, aux droits de propriété intellectuelle, à la confidentialité et à la sécurité des données seront réputées survivre à la résiliation ou à l'expiration du présent Bon de Commande.

Table 1

Jurisdiction	Governing Law	Venue
<i>Asia Pacific</i>		
<i>Australia</i>	<i>State of New South Wales, Australia</i>	<i>State or federal courts of New South Wales, Australia</i>
<i>China</i>	<i>People's Republic of China</i>	<i>Arbitration at the China International Economic and Trade Arbitration Commission ("CIETAC") in Beijing and in accordance with the CIETAC Arbitration Rules then in force. The language of arbitration will be English.</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>Hong Kong SAR</i>	<i>Arbitration at the Hong Kong International Arbitration Centre in Hong Kong and in accordance with UNCITRAL Arbitration Rules then in force. The language of arbitration will be English.</i>
<i>India</i>	<i>Republic of India</i>	<i>Arbitration in Mumbai and in accordance with the Arbitration and Conciliation Act 1996 (laws of India). The language of arbitration will be English.</i>
<i>Japan</i>	<i>Japan</i>	<i>District Court of first instance located in Tokyo. The language of arbitration will be English.</i>
<i>Kingdom of Thailand</i>	<i>Kingdom of Thailand</i>	<i>Arbitration at the Singapore International Arbitration Centre</i>

Tableau 1

Jurisdiction	Droit applicable	Tribunaux
<i>Asie-Pacifique</i>		
<i>Australie</i>	<i>État de la Nouvelle-Galles du Sud, Australie</i>	<i>Tribunaux d'État ou fédéraux de Nouvelle-Galles du Sud, Australie</i>
<i>Chine</i>	<i>République populaire de Chine</i>	<i>Arbitrage à la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (« CIETAC ») à Beijing et conformément aux règles d'arbitrage du CIETAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.</i>
<i>Hong Kong</i>	<i>SAR de Hong Kong</i>	<i>Arbitrage au centre d'arbitrage international de Hong Kong à Hong Kong et conformément aux règles d'arbitrage de la CNUDCI en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.</i>
<i>Inde</i>	<i>République d'Inde</i>	<i>Arbitrage à Mumbai et conformément à la Loi sur l'arbitrage et la conciliation de 1996 (législation indienne). La langue de l'arbitrage sera l'anglais.</i>
<i>Japon</i>	<i>Japon</i>	<i>Tribunal de première instance de district situé à Tokyo. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.</i>
<i>Royaume de Thaïlande</i>	<i>Royaume de Thaïlande</i>	<i>Arbitrage au Centre d'arbitrage international de</i>

		("SIAC") in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
Korea	Korea	Arbitration at the SIAC in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
Malaysia	Malaysia	Arbitration at the SIAC in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
New Zealand	New Zealand	Courts of New Zealand
Republic of Indonesia	Republic of Indonesia	Arbitration at the SIAC in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
Republic of Philippines	Republic of Philippines	Arbitration at the SIAC in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
Other Asia Pacific jurisdiction	Republic of Singapore	Arbitration at the SIAC in Singapore and in accordance with the Arbitration Rules of SIAC then in force. The language of arbitration will be English.
Europe, Middle East and Africa		
Europe, Middle East and Africa	England and Wales	Courts of England and Wales
Latin America		
Latin America	United States and of the State of New York	State or federal courts located in New York County, New York
Argentina	Argentina	Courts of Autonomous City of Buenos Aires, Argentina
Brazil	Brazil	Courts of Sao Paulo, State of Sao Paulo, Brazil
Chile	Chile	Courts of Santiago, Chile
Colombia	Colombia	Courts of Bogota, Colombia
Mexico	Mexico	Courts of Mexico City, Mexico
Peru	Peru	Courts of Lima, Peru
Other Latin American jurisdiction	United States and of the State of New York	State or federal courts located in New York County, New York, USA

		Singapour (« SIAC ») à Singapour et conformément au règlement d'arbitrage du SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
Corée	Corée	Arbitrage au SIAC à Singapour et conformément au règlement d'arbitrage du SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
Malaisie	Malaisie	Arbitrage au SIAC à Singapour et conformément au règlement d'arbitrage du SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande	Tribunaux de Nouvelle-Zélande
République d'Indonésie	République d'Indonésie	Arbitrage au SIAC à Singapour et conformément au règlement d'arbitrage du SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
République des Philippines	République des Philippines	Arbitrage au SIAC à Singapour et conformément au règlement d'arbitrage du SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
Autres juridictions de l'Asie Pacifique	République de Singapour	Arbitrage au SIAC de Singapour et conformément au règlement d'arbitrage de SIAC alors en vigueur. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.
Europe, Moyen Orient et Afrique		
Europe, Moyen-Orient et Afrique	Angleterre et pays de Galles	Tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles
Amérique Latine		
Amérique Latine	États-Unis et de l'État de New York	Tribunaux d'État ou fédéraux situés dans le comté de New York, New York
Argentine	Argentine	Tribunaux de la Ville Autonome de Buenos Aires, Argentine.
Brésil	Brésil	Tribunaux de Sao Paulo, Etat de Sao Paulo, Brésil
Chili	Chili	Tribunaux de Santiago, Chili.
Colombie	Colombie	Tribunaux de Bogota, Colombie.
México	México	Tribunaux de la Ville de México, Mexique.
Pérou	Pérou	Tribunaux de Lima, Pérou.
Autres juridictions d'Amérique Latine	États-Unis et de l'État de New York	Tribunaux d'État ou fédéraux situés dans le comté de New York, New York, USA.